



**Communiqué de presse
PI/1575**

Comité de l'information
4^{ème} séance – après-midi

**LE COMITE DE L'INFORMATION ACHEVE SON DEBAT
GENERAL DOMINE PAR LES QUESTIONS DE
RATIONALISATION DU RESEAU DES CENTRES
D'INFORMATION**

Clôturent ce soir son débat général, le Comité de l'information a de nouveau assisté à un plaidoyer en faveur d'une approche au cas par cas dans la poursuite de la régionalisation du réseau des centres d'information des Nations Unies. En effet, de nombreux représentants de pays en développement qui sont intervenus cet après-midi ont mis en garde le Département de l'information contre un processus de rationalisation qui aurait l'effet inverse de celui escompté et affaiblirait l'image des Nations Unies en Afrique et dans les autres régions en développement. Les 3,6 millions de dollars dégagés par la fermeture de neuf centres d'information en Europe occidentale devraient en principe contribuer à renforcer les capacités humaines et matérielles des centres d'information des pays en développement, ont fait valoir les délégations de Trinité-et-Tobago et du Népal.

Avant d'étendre l'expérience de la régionalisation à d'autres régions, le Département de l'information gagnerait à procéder à une évaluation de la création du Centre régional de Bruxelles en janvier 2004, a jugé le représentant de la Mongolie, tandis que son homologue de la République-Unie de Tanzanie considérait quant à elle que ce modèle n'était pas applicable à l'Afrique. Il est peu probable que le pôle régional de Nairobi permette aux Tanzaniens de disposer du même flux d'informations que celui fourni par le Centre de Dar Es Salaam, a-t-elle ajouté, considérant à l'instar du représentant du Togo que les coûts de fonctionnement de ces centres étaient dérisoires et que la plupart des frais de location et de fonctionnement étaient pris en charge par les

gouvernements. La proposition visant à instituer un pôle régional central pour l'Afrique et six autres pôles sous-régionaux nous semble prématurée et exige une réflexion plus poussée qui tienne compte des réalités du continent, a fait valoir le délégué du Burkina Faso.

Le Département de l'information devrait continuer de s'investir dans la promotion d'un nouvel ordre mondial des communications et dans le renforcement des capacités des pays en développement, ont estimé d'autres délégations. A ce titre, le représentant du Pakistan a estimé que la fermeture des centres d'information aurait un effet contreproductif quant aux efforts visant à réduire le fossé numérique entre pays riches et ceux en développement. La Suisse a insisté quant à elle sur l'importance du suivi à accorder aux résultats de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information, tenue à Genève en décembre 2003, et s'est dite disposée à assurer un appui à l'organisation de la seconde phase du Sommet prévue en 2005 à Tunis. Par ailleurs, le Département de l'information a été invité par le représentant d'Israël à intensifier ses campagnes de lutte contre l'antisémitisme et l'intolérance, entre autres, et à supprimer sa section consacrée à la Palestine pour réaffecter les ressources économisées à des campagnes en faveur de la paix au Moyen-Orient.

Les représentants des pays suivants se sont exprimés: Israël, Mongolie, République populaire démocratique de Corée, Burkina Faso, Cuba, Népal, Monaco, Bélarus, République-Unie de Tanzanie, Pakistan, Suisse, Indonésie, Jamaïque (au nom de la CARICOM), Trinité-et-Tobago, Togo et Cap Vert. Les Etats-Unis et Cuba ont exercé leur droit de réponse et le Costa Rica a émis un point d'ordre. Faute de temps, le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information n'a pas pu présenter ses réponses aux délégations qui leur seront transmises par écrit.

Le Comité de l'information se réunira de nouveau en plénière le 7 mai dans l'après-midi pour conclure les travaux de sa vingt-sixième session et adopter le rapport de son Groupe de travail à composition non limitée qui se réunit à partir de demain, jeudi 29 avril. Il célébrera la Journée mondiale de la liberté de la presse lundi 3 mai.

DÉBAT GÉNÉRAL ET QUESTIONS DE FOND

Déclarations

M. ARYE MEKEL (Israël) a salué le Département de l'information pour les efforts déployés dans la redéfinition de sa stratégie de communication, avant de souligner que l'information constituait un

élément clef du monde moderne. Il a insisté sur la nécessité de communiquer des informations neutres et sans entraves. Il a encouragé les réformes en cours, en particulier la régionalisation des centres d'information. Cependant, le représentant d'Israël a cependant déploré qu'en dépit des demandes répétées de son Gouvernement, le Département n'ait pas prévu d'ouvrir un centre en Israël. S'agissant de la modernisation du Département de l'information, il a mis en avant la pertinence du site Web de l'Organisation, rappelant ensuite que le mandat du Département devait avant tout obéir à une obligation de neutralité. Il ne faut pas que certains groupes d'Etats utilisent le budget du Département pour tenter de faire avancer leurs objectifs et pour indexer d'autres pays. Nous sommes le seul Etat Membre qui fait l'objet d'un traitement injuste, a affirmé le représentant d'Israël, indiquant que le DPI ne dispose pas de personnel de nationalité israélienne. Il a demandé ensuite le démantèlement du groupe chargé de la Palestine au sein du Département et a suggéré que ses ressources soient réaffectées à la diffusion d'informations sur le Moyen-Orient. Le Département de l'information a réalisé des progrès modestes dans la lutte contre l'antisémitisme, a dit M. Mekel, exhortant les Nations Unies à intensifier les campagnes de communication contre la haine, le racisme, l'antisémitisme, en particulier au Moyen-Orient.

/...
